

## NOTE D'INFORMATION à l'attention des candidats de l'académie de Paris

**Objet : Concours communs de recrutement des personnels administratifs  
Académie de PARIS – session 2021.**

Pour la session 2021, le concours externe et le concours interne de recrutement des **secrétaires administratifs de classe normale** sont des **concours interministériels** organisés pour le compte des ministères et institutions suivants :

Concours Interne	Concours Externe
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports / Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation□	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports / Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation□
Ministère de la transition écologique▣	Ministère de la transition écologique▣
Ministère de l'économie, des finances et de la relance	Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère de l'intérieur	Ministère de l'intérieur
Ministère de la culture	Ministère de la culture
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Ministère de la justice	Ministère de la justice
Caisse des dépôts et consignations∞	Caisse des dépôts et consignations∞
	Ministère des armées°

De même, le concours externe et le concours interne de recrutement des **adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe** sont des **concours interministériels** organisés pour le compte des ministères et institutions suivants :

Concours Interne	Concours Externe
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports / Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation□	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports / Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation□
Ministère de la justice	Ministère de la justice
Ministère de la culture	Ministère de la culture
Conseil d'État et cour nationale du droit d'asile	Conseil d'État et cour nationale du droit d'asile
INSEE*	INSEE*
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	

Lors de leur inscription au concours, les candidats classent, par ordre de préférence, la totalité des corps dans lesquels des postes sont offerts au recrutement. **Ce choix pourra être modifié dans les huit jours à compter du lendemain de la publication des résultats d'admissibilité.**

Les candidats ne peuvent pas s'inscrire plusieurs fois dans une même académie pour effectuer des vœux différents ; si tel est le cas, seule la dernière inscription sera prise en compte.

Les nominations sont prononcées en fonction du rang de classement des lauréats et des vœux qu'ils auront émis.

Les candidats inscrits sur liste complémentaire sont affectés, au fur et à mesure des besoins, dans l'ordre de mérite établi par le jury, sans que l'administration soit tenue de revenir sur les affectations déjà prononcées.

Les candidats admissibles recevront une fiche d'information à compléter et à remettre lors de l'épreuve orale d'admission accompagnée d'un CV.

**Cette fiche n'est pas destinée à modifier les vœux mais à affiner les choix pour chaque ministère.** Les candidats peuvent retrouver l'ordre de leurs vœux sur le document « récapitulatif d'inscription » disponible dans leur espace personnel Cyclades, rubrique « Mes documents ».

Par ailleurs, il vous est demandé de choisir un lieu d'écrit. En effet, les candidats ayant une adresse outre-mer ont la possibilité de composer localement pour les épreuves écrites. Les autres candidats composeront en région parisienne (à Arcueil pour les candidats bénéficiant d'aménagements d'épreuves). Les épreuves orales pour l'ensemble des candidats ont lieu à Arcueil.

Le calendrier des concours est disponible sur le site internet de la Maison des Examens, onglet « mes outils » puis « [agenda](#) ».

□ *Les postes offerts par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sont implantés dans l'académie de Paris et en administration centrale*

° *Les postes offerts par le ministère des armées sont implantés en région parisienne et dans l'Oise (60).*

▣ *Les postes offerts par le ministère de la transition écologique sont implantés en administration centrale et en services déconcentrés. Les lauréats affectés à ce ministère se verront attribuer un poste en administration centrale ou en service déconcentré en fonction de leur rang de classement et de leur profil professionnel.*

∞ *Les postes offerts par l'Etablissement Public Caisse des Dépôts et Consignations sont implantés sur l'ensemble du territoire national à l'exception des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire (les postes proposés au sein de ces deux régions sont proposés uniquement aux académies associées en non à l'académie de Paris).*

\* *Les postes offerts par l'Institut national de la statistique et des études économiques sont implantés **sur l'ensemble du territoire national.***